

Ministère de l'Agriculture, des
Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Institution de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur Agricoles



REPUBLIQUE TUNISIENNE



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université de Carthage



Avis Public

13 OCT 2026

**Appel à candidature pour un (01) contrat de prestation de services
Pour le recrutement d'un Ingénieur en Production Agricole
dans le cadre de la convention de partenariat établie entre l'ESA Mograne et le CRDA de Zaghouan**

Article 1 : Objet

Le Laboratoire de Recherche « Systèmes de Production Agricole et Développement Durable - SPADD » (LR03 AGR02) au sein de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne (ESA Mograne) lance un appel à candidature pour le recrutement d'un (01) contractuel titulaire d'un diplôme national d'ingénieur, en **Production Agricole**.

Article 2 : Objet de la prestation de service

Le candidat retenu est appelé, sous la supervision des enseignants-chercheurs permanents spécialistes du domaine à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne, à contribuer à la mise en œuvre et au suivi des activités prévues dans le cadre de la convention de partenariat établie entre l'ESA Mograne et le CRDA de Zaghouan, relative au développement de la culture de l'égantier et à la création d'une unité d'extraction d'huiles essentielles et d'eau florale à Zaghouan.

À ce titre, il sera notamment chargé des missions suivantes :

- La conduite et le suivi des opérations de multiplication des plants d'égantier, notamment par voie sexuée et asexuée, conformément aux protocoles techniques arrêtés par l'équipe d'enseignants-chercheurs spécialistes ;
- La mise en œuvre et le suivi des activités techniques relatives à la production, à l'entretien et au développement des plants d'égantier dans le cadre de la convention ;
- Le suivi de la bonne exécution des activités prévues par la convention de partenariat, en coordination avec les enseignants-chercheurs de l'ESA Mograne et les services concernés du CRDA de Zaghouan ;
- La collecte, l'organisation et la conservation des données et informations techniques relatives aux opérations réalisées et aux résultats obtenus ;
- La contribution aux activités de terrain et aux expérimentations nécessaires à l'amélioration des techniques de multiplication et de production des plants d'égantier ;
- La contribution à la préparation des documents techniques et des rapports de suivi relatifs à la mise en œuvre de la convention de partenariat ;

Article 3 : Salaire et modalité de paiement

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes et toute charge sociale et fiscale, sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat des deux parties et ceci jusqu'à la fin du contrat, à raison de **mille six-cents dinars tunisiens bruts (1 600 DT)** par mois, selon les modèles de contrats de prestation de service à durée limitée.

Article 4 : Durée de la collaboration

La collaboration avec le candidat démarre dès la signature du contrat pour une durée de 06 mois renouvelable (à la demande du Chef du L.R-SPADD).



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, des
Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Institution de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université de Carthage



Article 5 : Compétences et qualifications requises

Conditions générales :

- Nationalité Tunisienne
- Jouissance des droits civils et politiques

Conditions professionnelles :

Le candidat doit disposer des qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme national d'ingénieur en Production Agricole ;
- Disposer d'une formation ou de connaissances spécifiques en multiplication végétale, notamment en multiplication sexuée et asexuée ;
- Une connaissance des techniques de multiplication in-vitro des espèces végétales constitue un atout important ;
- Une expérience pratique dans les activités de production, suivi et entretien des plants en pépinière serait appréciée ;

Le candidat doit disposer des compétences suivantes :

- Maîtrise des techniques de multiplication végétative et sexuée des plantes ;
- Capacité à mettre en œuvre et à suivre les protocoles de multiplication des plants d'églantier ;
- Capacité à assurer le suivi quotidien des opérations de production et de développement des plants ;
- Aptitude à réaliser les observations, mesures et contrôles nécessaires au suivi de la croissance et de la qualité des plants ;
- Disponibilité pour les activités de terrain et capacité à travailler dans des conditions liées aux opérations agricoles et de pépinière.

Article 6 : Clause résolutoire/ Propriété intellectuelle

L'ordonnateur de ce contrat a le droit de résilier le contrat objet de cet appel en cas de manquement du contactant aux tâches qui lui seront assignées.

Le contractant n'a pas le droit d'utiliser les données, résultats ni de les diffuser sans autorisation du Chef du L.R-SPADD.

Article 7 : Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers par courrier Postal Express ou déposer directement leur demande au bureau d'ordre de l'ESA Mograne dans un délai qui ne devra pas dépasser **le 30/10/2026 à 12h :00**, portant la mention suivante : ***A ne pas ouvrir, - « Sélection d'un Ingénieur – L.R- SPADD »***

Adresse : Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne (ESA Mograne)
Mograne 1121 - Zaghouan

Les candidatures reçues après la date et l'heure susmentionnées ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre ou de la poste fait foi.



REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Agriculture, des
Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Institution de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur Agricoles



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université de Carthage



Article 8 : Procédure et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui présentent les conditions demandées, seront examinées par un comité scientifique désigné par le Directeur Général de l'ESA Mograne. L'évaluation se fera en deux phases : évaluation des dossiers (pondérée à 60%) et entretien oral (pondéré à 40%). Le comité évaluera les dossiers des candidatures pour une première sélection et attribuera une note pour chaque critère.

Le barème de notation retenu est récapitulé dans le tableau suivant :

Critères d'évaluation	Score attribué
Dossier (60%)	
Formation et qualification	15
Maîtrise de la multiplication végétale (Travaux académiques à l'appui)	25
Compétences techniques en suivi des plants et expérimentation	20
Total	60
Entretien Oral (40%)	
Maîtrise des connaissances requises pour le contrat	20
Capacité de travail en équipe	10
Interaction avec l'audience	10
Total	40

Article 9 : Éléments constitutifs du dossier

Le dossier de candidature se compose de :

- Demande de candidature
- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae avec photo
- Copie de CIN
- Copie des diplômes obtenues
- Copies des attestations de stages, des formations effectuées et des attestations de travail prouvant l'expérience professionnelle.

Directeur Général de l'ESA Mograne

Pr. Slim Rouz



13 OCT 2026

Slim Rouz